

Événement Spécial de CSA du vendredi 11 octobre 2013

Pénaliste Mme HIMA Fatimatou

Les agriculteurs sont les premiers investisseurs dans nos pays et nos régions dans le cadre des exploitations familiales

Pour créer des incitations appropriées pour gérer les ressources naturelles il faut privilégier l'accès et le contrôle des terres pour une agriculture agro écologique

Les politiques agricoles doivent être définies et mises en œuvre par l'ensemble des acteurs reconnaissant le rôle incontournable des organisations paysannes (état, producteurs, secteur privé PTF)

Les organisations paysannes ont un rôle central dans Les outils de diffusion d'information pour promouvoir l'adaptation au changement climatique comme la possibilité de sélectionner nos semences, l'accès au service de la météorologie, des services techniques. Les institutions spécialisées, les instituts de recherche, les universités, les médias en collaboration avec les organisations paysannes pout promouvoir les actes politiques posés par les états.

La souveraineté alimentaire promeut l'agro écologie qui est un model de production qui contrecarre le changement climatique avec moins de consommation d'eau, de pesticide, de carburant.

Des mesures sont nécessaires pour renforcer la résilience pour la sécurité alimentaire

Pour garantir aux petits producteurs l'accès à leurs droits fonciers il faut adopter des réformes foncières, élaborer des lois foncières qui prennent en compte les préoccupations des paysans et qui soient effectivement mises en œuvre. Dans ce contexte la mise en œuvre du GTNL (lignes directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicable au terre au pêche et au foret dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale volontaire pour l'accès a la terre et aux ressources naturelles) est nécessaire.

La gestion des ressources naturelles doit se faire d'une façon participative rationnelle et durable ex du code rural code de l'eau....

Parmi les bonnes pratiques existantes pour promouvoir la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles, citons la décentralisation, les directives volontaires, le cadre foncier de l'UA, Loi sur la biosécurité

Pour l'après 2015 nous attendons du programme le renforcement du partenariat entre les Etats et les organisations paysannes, la centralité du CFS sur toutes les questions mondiales concernant les questions agricoles, alimentaires et la nutrition, ce qui permet aux différents membres une compréhension partagée :

Il faut que les actions du CSF se fassent sentir au niveau continental, régional et national

Le programme d'après 2015 doit être le résultat des discussions entre partenaires différents défendant des intérêts différents qui peuvent être d'accord sur certains textes tels que les directives volontaires. Dans le programme de l'après 2015, le CSA doit défendre toutes les ressources naturelles dans sa globalité (l'eau, la terre, les semences etc ..) sans exclusion avec le but ultime d'arrêter la faim dans le monde. Il est possible, il faut le faire